

Calculer le montant des certificats en kWh cumac

Opération n° BAR-TH-137

Raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur

Formule à appliquer :

$77\,000 \times N + 2\,300\,000$, où "N" est le nombre de logements du bâtiment raccordé au réseau de chaleur.

- 125 logements ou moins : 12 000 MWh cumac
- Plus de 125 logements : $77 \times \text{nombre de logements} + 2\,300$ MWh cumac